

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Du 6 mars 2009

L'an deux mil neuf, le six mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

Etaient présents : BIGUET Christian, SAPHORE Ghislaine, TRAMIER Claire, COULON Hervé, GAUTIER Maryline, BODINEAU Romuald, DESROQUES Fabienne, BRETECHE Christine, LE TOUCHE Henri, VIAUD Cédric, DOUAUD Alice, DORNER Yoann, FOUQUET Gaëdic , NEVOUX Catherine.

Monsieur BODINEAU Romuald a été élu secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 janvier 2009.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

VOTE DES 3 TAXES

Monsieur le Maire expose, avec son adjointe Maryline GAUTIER, les différentes augmentations proposées au Conseil avec, pour support, les différents taux de taxes appliqués sur le canton, sur la moyenne du département et du territoire français.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'augmenter le taux des taxes de 2% à savoir :

Taxe habitation	: 10.25 %
Foncier bâti	: 12.93 %
Foncier non bâti	: 39.79 %

Il est évoqué la possibilité d'augmenter la taxe d'équipement.

VOTE DES SUBVENTIONS

Monsieur le Maire présente le projet des subventions.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'attribution suivante :

<u>Fournitures scolaires</u>	OGEC de Bouée – 2 enfants OGEC de Savenay – 11 enfants OGEC de La Chapelle-Launay – 4 enfants OGEC de Donges – 1 enfant	51 €par enfant, somme identique au montant versé pour les enfants scolarisés à Lavau-sur-Loire.
<u>Associations communales</u>	Club du Troisième Age Comité des Fêtes Société de Chasse Amicale Laïque Pêcheur Lavausien Gymnastique Club des Jeunes Association Ecole Lavau Bibliothèque	une enveloppe totale de 950 € est prévue, allouée sous condition de fournir des éléments financiers et/ou des projets éventuels, dans une volonté d'être partenaire.

<u>Associations hors commune</u>	ADIL	144.29
	Association Anciens AFN	58.00
	A.C.E.	58.00
	Association Donneurs de Sang	30.00
	Vie Libre	30.00
	M.R.J.C.	30.00
	F.N.A.T.H.	30.00
	ASCODÉ	30.00
	Association Jeunes Sapeurs Pompiers	100.00
	Association Sillon des Mots	180.00
	Genêts d'Or	100.00 (déjà versé)
Office Intercom. Anim. Sportive	0 (versé 2 fois en 2008)	
<u>Évènementiel</u>	Projets des associations (feu d'artifice, Estuaire 2009...)	Mise à disposition d'une enveloppe de 2500.00 €

PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur Hervé COULON résume l'historique de l'étude.

Monsieur le Maire explique les possibilités qui s'offrent pour la suite du projet.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de continuer le dossier en apportant des modifications en vue de l'approbation définitive, en portant un accent particulier sur l'importance de l'information à la population.

POSTE D'ANIMATION - MODIFICATION

Suite au départ subit de Madame Clémence BARBÉ, le Club des jeunes est en suspens et le périscolaire est assuré momentanément par Mademoiselle Carine VINCENT.

Une annonce a été déposée au Pôle Emploi pour le remplacement et un appel à candidatures a été lancé.

SITE INTERNET

Monsieur le Maire expose, avec son adjointe Claire TRAMIER, les différents sujets abordés lors des dernières réunions avec la C.C.L.S. sur le site internet. La société Mandibul a présenté les maquettes de base. A l'issue de la prochaine réunion, il sera demandé de prendre une décision pour un site avec une trame commune aux autres villes ou une trame personnalisée.

Ce site internet servira à informer les habitants des événements locaux, mais aussi à être une vitrine touristique.

VENTE D'UN CHEMIN AU LIEU-DIT « LE COURTILLON »

Suite à la demande des propriétaires de la parcelle numérotée C216, et après avoir vérifié que le chemin soit bien communal, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de proposer une partie du chemin à la vente pour 1 € symbolique, charge à l'acheteur de régler les frais de bornage du géomètre et du notaire.

QUESTIONS DIVERSES

1. Enquêtes publiques :

§ Une enquête publique sur des travaux de drainage sur notre commune se déroule du 23 février au 13 mars 2009 inclus. Monsieur COULON donne une information. Le document est à consulter.

§ Une enquête publique sur le SAGE se déroule du 9 février au 20 mars 2009 inclus concernant l'article 13 modifié. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable mais émet une réserve quant à l'application de ce schéma.

§ Une enquête publique sur le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés de Loire-Atlantique se déroule du 2 mars au 3 avril 2009 inclus. Un dossier est à consulter en mairie.

2. Commission intercommunale : Monsieur Cédric VIAUD cède sa place à Madame Ghislaine SAPHORE pour la commission logement.

3. Informations :

ü Suite à une demande de réduction de vitesse au village de l'Orme, une demande de conseil va être faite auprès des services de la D.D.E. afin de trouver la meilleure solution. L'installation d'un panneau de limitation de vitesse pourrait être envisagé par le biais des répartitions des amendes de police.

ü La convention d'utilisation du Trou Bleu avec la S.D.I.S. est signée.

ü Estuaire 2009 : des affiches sont diffusées pour le logement des étudiants.

ü Réforme des collectivités locales : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la délibération du Conseil Général du département sur la réforme des collectivités locales.

Fin à 23h25.